



Changement réparation d horaire lors de mes congés payés

Par Drea2412

Bonjour

Je suis actuellement en temps partiel, je travaille du jeudi au samedi

La semaine de Noël je suis en congés payés.

Mon employeur me demande de venir travailler le lundi de cette même semaine.

A-t-il le droit alors qu'il m'a posé des congés payés en fin de semaine.

Cela peut-il être considéré comme un changement de répartition d'horaires? Si oui, mes congés devraient-ils commencer le vendredi à la place du jeudi?

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Vous n'êtes pas en congé pendant cette fin de semaine.

Vous êtes en congé de Jeudi à Jeudi soit une semaine de congé (6 jours ouvrables ou 5 ouvrés)

Vous faire travailler le Lundi est possible suivant votre contrat, mais dans ce cas, cela vous amène des heures payées en plus, sans majoration par contre vu que les congés ne se comptent pas en heures effectives.

Par de là, à voir avec lui, si au lieu de vous payer des heures en plus, il vous donne un jour de congé en moins.

Mais c'est lui qui décide.